



Les Pelouses
Route du Lude
72200 LA FLECHE
Tél : +33 (0)2 43 94 13 45
Fax : +33 (0)2 43 45 24 25
www.lacme.com



SECUR 300

NOTICE D'UTILISATION

Le **SECUR 300** est un électrificateur de clôture à alimentation mixte (duale). Il peut être indifféremment alimenté par :

- un accumulateur 12 V (au plomb au format adapté)
- un accumulateur 12 V (au plomb au format adapté) et l'adaptateur secteur (en option) exclusivement fourni par LACME.
- l'adaptateur secteur (en option) exclusivement fourni par LACME
- une pile 9 V (**dans ce cas l'utilisation de l'adaptateur secteur est proscrite**).

Seul l'adaptateur secteur exclusivement fourni par LACME est optionnellement autorisé sur cet électrificateur. Le raccordement de cet électrificateur à tout autre adaptateur secteur est strictement interdit pour une question de sécurité. L'adaptateur secteur fourni par LACME ne doit pas être utilisé sur un électrificateur concurrent ou sur un ancien et/ou un autre électrificateur de LACME non prévu à cet effet (en cas de doute, vous référer à la notice jointe à votre électrificateur).

Quinze fois plus puissant qu'un électrificateur sur pile, c'est l'appareil utilisé, par exemple, pour garder les moutons lorsque le courant sur secteur n'est pas disponible. Il peut également être alimenté par une ou deux piles 9 Volt mais, dans ce cas, sa puissance de sortie est inférieure. En complément d'une alimentation sur accu on peut lui adjoindre un panneau solaire LACME **25 W** avec support escamotable (en option).

Le mécanisme électronique est entièrement modulaire. La technologie utilisée dite "basse impédance" permet à la clôture de rester efficace même en cas de pertes (herbes qui touchent le fil, isolateurs claqués...).

Un variateur permet de régler la puissance en fonction des besoins (type d'animaux, longueur de clôture, isolement, humidité...), et en particulier de réduire la consommation dès que la période de dressage des animaux est terminée. Chacune des dix graduations représente environ 10% de la plage d'énergie couverte par le variateur.

Sur la face avant, un voyant de contrôle multifonction témoigne du bon fonctionnement lors de chaque impulsion.

Cette lampe témoin à 3 couleurs (vert, orange, rouge) couplée à un bouton poussoir permet également de contrôler l'état de décharge de l'alimentation (par un appui bref). Cette vérification peut aussi s'effectuer à courte distance à l'aide du testeur de poche BIP CONTROLE. Toujours recharger un accu le plus tôt possible en zone rouge. Pour une pile, l'échange peut attendre la décharge complète.

Un mode de fonctionnement économique supplémentaire **"ECO 1/5"**, lire «1 coup sur 5», peut être enclenché en exerçant une pression prolongée de 4 secondes sur le bouton poussoir. La lampe témoin se met à clignoter un court instant en orange pour confirmer le changement de mode. Dès lors, l'électrificateur répète un cycle de 5 impulsions : la première est de puissance déterminée par le variateur (lampe témoin verte), les 4 autres sont de puissance réduite (lampe témoin orange). Pour revenir en mode "normal", renouveler la même opération ou éteindre l'appareil.

Lorsque l'alimentation est trop déchargée, la technologie ACCU PROTECT bascule automatiquement l'appareil en mode ECO 1/5.

Cet électrificateur respecte les Normes Internationales de Sécurité et est homologué par le Ministère de l'Agriculture. Il est livré avec un fil de raccordement "Haute Tension" et deux petites prises de terre.

CARACTERISTIQUES :

Alimentation :	Pile 9 Volt, Accumulateur 12 Volt, Adaptateur secteur LACME
Tension crête de l'impulsion :	15 000 Volt
Consommation moyenne en position maximum :	12 V : 210 mA (9 V : 115 mA)
Energie maximum par impulsion :	de 500 à 3000 milijoules (par variateur continu)
Nombre d'impulsions par minute :	40 environ
Durée d'une impulsion :	1/1000 s environ
L x l x h (environ) :	38 x 22 x 39 cm
Poids (environ) :	3,5 kg à vide, environ 16 kg avec accu
Coffre protégé contre les projections d'eau	

Energie maximum disponible (douleur)		3000 milijoules (12V)
Pertes	Ohms	Volts
Nulles (clôture parfaite)	100 000	15 000
Faibles	5 000	7 800
Moyennes	1 000	6 000
Fortes	500	4 600

INSTALLATION :

Pour avoir une bonne clôture électrique, il faut bien sûr un bon électrificateur. Mais il faut également installer soigneusement les isolateurs, les piquets et le fil.

Isolateurs : que les piquets soient fixes ou mobiles, on les équipera de vrais isolateurs prévus pour cet usage (pas de morceaux de plastique de récupération). Pour les appareils à "haute énergie", choisir un isolateur adapté (IRUBLOC, IRULON, IRUVIS, ISOBLOC etc...).

Piquets : les piquets peuvent être espacés jusqu'à 10 ou 12 mètres suivant qu'ils sont fixes ou mobiles, que le terrain est plat ou irrégulier. Dans les angles, les piquets seront renforcés pour résister aux tensions du câble. Pour une clôture mobile, investir dans un piquet isolant (fibre de verre ou plastique) plutôt que dans un piquet économique en métal. Tout risque de perte importante en cas de défaut d'un isolateur sera ainsi éliminé.

Fil : souvent, un seul fil est suffisant pour garder des bovins (80 cm du sol environ). Pour garder des ovins, il est nécessaire d'installer deux fils (40 et 70 cm du sol environ). Pour les animaux difficiles à garder, on alternera 2 fils électrifiés et 2 fils neutres avec un espacement de 20 cm environ. Relier les fils neutres entre eux et au sol tous les 50 m environ. Pour les clôtures fixes, on préférera le FORCEFLEX qui est très bon conducteur, très léger et donc très facile à installer, et qui est garanti à vie contre la rouille. Pour les clôtures mobiles, on utilisera du câble "plastique" souple BLANFOR, BLEUFOR, SUPERBLEU ou EXTRABLEU qui peuvent s'enrouler facilement lorsqu'on déplace la clôture.

Prise de terre : son rôle est tellement fondamental pour l'efficacité de la clôture que vous trouverez une notice complète à son sujet avec chaque appareil. Dans la notice spécifique est expliqué comment faire une prise de terre plus importante.

Remarque : en cas de contact de l'animal avec la clôture le retour se fait par le sol :

* il est inutile que le câble de la clôture se referme sur lui-même, une clôture électrique peut être linéaire, sur un seul côté du pâturage.

* dans les terrains très secs pour améliorer l'effet de la terre, on peut tendre un fil neutre à 20 cm du sol en bon contact avec la terre sur quelques mètres (ou relié au sol tous les 50 m par exemple).

Parafoudre : bien que tout électrificateur LACME soit étudié pour résister aux effets de l'orage, on diminuera les conséquences d'un gros coup de foudre en installant un parafoudre externe, disponible chez votre revendeur.

MISE EN SERVICE :

Faites basculer la poignée $\frac{1}{4}$ de tour vers le bas et soulever la tête de l'appareil.

Si l'appareil est utilisé avec une pile ou un accumulateur, introduire l'alimentation dans le bac inférieur, brancher en respectant les polarités : fil rouge, borne (+) et fil noir, borne (-). Si l'adaptateur secteur est utilisé, il peut être branché en parallèle sur l'accumulateur via les bornes de panneau solaire situées en façade de l'électrificateur en respectant les diamètres des cosses à oeil. Remonter l'appareil.

Relier la prise de terre à la borne terre  de l'électrificateur.

Relier la clôture à la borne de sortie  de l'électrificateur : pour cela, utiliser un fil de raccordement "Haute Tension".

Mettre en fonctionnement à l'aide du variateur de puissance : la LED de contrôle doit s'allumer 40 fois par minute environ.

PRECAUTIONS :

Veiller à ce qu'en toutes circonstances l'animal qui touche la clôture puisse se reculer : tout contact prolongé avec la clôture occasionnerait de graves brûlures (par exemple, ne pas faire passer une clôture dans un marécage où l'animal pourrait s'embourber et se trouver immobilisé). Ne jamais électrifier une clôture barbelée.

Ne pas installer un fil de clôture à proximité d'une ligne aérienne haute tension. De même, ne pas utiliser les poteaux téléphoniques pour supporter le fil d'une clôture électrique.

Ne pas utiliser cet appareil pour un autre usage que celui pour lequel il est conçu.

Ne pas laisser jouer un enfant à côté d'une clôture électrique.

Eviter d'approcher des matières combustibles de la clôture ou de son raccordement à l'électrificateur.

Ne pas raccorder à un équipement directement alimenté par le réseau électrique autre que l'adaptateur secteur spécialement prévu à cet effet par LACME. Il est recommandé dans ce cas particulier de placer l'appareil dans un endroit correctement ventilé.

Eviter tout contact avec la clôture et spécialement avec la tête, le cou ou le torse. Ne pas tenter de passer sur, à travers ou sous une clôture réalisée avec plusieurs fils. Emprunter une porte ou un passage prévu à cet effet.

Ni les êtres humains, ni les animaux ne doivent recevoir plus d'une impulsion électrique par seconde. C'est pourquoi, vous ne devez jamais connecter plus d'un électrificateur à une clôture, même si elle comprend plusieurs rangées de fils. De même, si un fonctionnement anormal, tel que des battements excessifs, est constaté, l'appareil doit être immédiatement débranché et porté en réparation chez votre revendeur.

La distance entre deux clôtures différentes alimentées par deux électrificateurs distincts ne doit jamais être inférieure à 2 m de façon à ce qu'aucun humain ou animal ne puisse malencontreusement recevoir plus d'une impulsion par seconde en les touchant simultanément.

INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION ET LE RACCORDEMENT DES CLOTURES ELECTRIQUES POUR ANIMAUX :

Les clôtures électriques et leur équipement auxiliaire doivent être installés, utilisés et entretenus de manière à réduire les dangers pour les personnes, les animaux ou leur environnement.

Les clôtures électriques dans lesquelles les animaux ou les personnes risquent de se retrouver empêtrés doivent être évitées.

Une clôture électrique ne doit pas être alimentée par deux électrificateurs différents ou par des circuits de clôture indépendants du même électrificateur.

Pour deux clôtures électriques différentes, chacune étant alimentée par un électrificateur différent avec sa propre base de temps, la distance entre le fil des deux clôtures électriques doit être d'au moins 2 m. Si cet espace doit être fermé, on doit le faire au moyen de matériaux électriquement non-conducteurs ou d'une séparation métallique isolée.

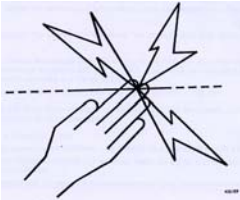
Les fils de fer barbelés ou autres fils similaires ne doivent pas être électrifiés par un électrificateur.

Toute partie d'une clôture électrique installée le long d'une route ou d'un chemin public doit être identifiée à intervalles fréquents par des signaux d'avertissement solidement fixés aux poteaux de la clôture ou attachés aux fils de la clôture.

La taille des signaux d'avertissement doit être d'au moins 100 mm x 200 mm.

La couleur de fond des deux faces du signal d'avertissement doit être jaune. L'inscription sur ce dernier doit être en noir et constituée soit

- du symbole de la figure ci-contre « Symbole pour signal d'avertissement »,



- soit en substance, du message "ATTENTION - CLOTURE ELECTRIQUE POUR ANIMAUX".

L'inscription doit être indélébile, figurer sur les deux faces du signal d'avertissement et avoir une hauteur d'au moins 25 mm.

Suivre les recommandations pour ce qui concerne la prise de terre.

Les fils de raccordement qui sont posés à l'intérieur de bâtiments doivent être isolés de manière efficace des éléments des structures à la terre du bâtiment. Ceci peut être effectué en utilisant un câble isolé à haute tension.

Les fils de raccordement qui sont enterrés doivent être placés à l'intérieur de conduits en matériaux isolants ou un câble à haute tension isolé d'une autre manière doit être utilisé. Il faut prendre soin d'éviter les dommages causés au fil de raccordement par les effets des sabots des animaux ou les roues des tracteurs qui s'enfoncent dans le sol.

Les fils de raccordement ne doivent pas être installés dans le même conduit que les câbles d'alimentation, les câbles de communication ou les câbles de données.

Les fils de raccordement et les fils de clôtures électrique ne doivent pas passer au dessus des lignes électriques aériennes ou des lignes de communication.

Dans la mesure du possible, on doit éviter les croisements avec des lignes électriques aériennes. Si un tel croisement ne peut pas être évité, il doit être effectué sous la ligne électrique et si possible à angle droit avec celle-ci.

Si les fils de raccordement et les fils de clôtures électriques sont installés près d'une ligne électrique aérienne, la distance d'isolement ne doit pas être inférieure à celles indiquées dans le tableau ci-dessous :

Tension de la ligne électrique V	Distance d'isolement m
= 1 000	3
> 1 000 = 33 000	4
> 33 000	8

Si les fils de raccordement et les fils de clôtures électriques sont installés près d'une ligne électrique aérienne, leur hauteur au dessus du sol ne doit pas dépasser 3 m. Cette hauteur s'applique à tout côté de projection orthogonal des conducteurs qui sont le plus à l'extérieur de la ligne électrique sur la surface du sol, pour une distance de :

- 2 m pour les lignes électriques fonctionnant à une tension nominale ne dépassant pas 1 000 V,
- 15 m pour les lignes électriques fonctionnant à une tension nominale dépassant 1 000 V.

Une distance d'au moins 10 m doit être maintenue entre l'électrode de terre de l'électrificateur et tout autre partie connectée du système de mise à la terre telles que la terre de protection du réseau d'alimentation ou la terre du réseau de télécommunication.

Les clôtures électriques destinées à effrayer les oiseaux, à contenir les animaux domestiques ou à canaliser les animaux tels que les vaches ont seulement besoin d'être alimentées par des électrificateurs à faible niveau de sortie pour avoir des performances satisfaisantes et sûres.

Dans les clôtures électriques destinées à empêcher les oiseaux de se percher sur les bâtiments, aucun fil de clôture électrique ne doit être raccordé à l'électrode de terre de l'électrificateur. Un signal d'avertissement pour clôture électrique doit être installé à tous les endroits où des personnes peuvent avoir accès aux conducteurs.

Une clôture non électrifiée incorporant des fils de fer barbelés ou autres fils similaires peut être utilisée comme support pour un ou plusieurs fils électrifiés décalés d'une clôture électrique. Les dispositifs de support pour les fils électrifiés doivent être construits de manière à assurer que ces fils soient positionnés à une distance minimale de 150 mm du plan vertical des fils non électrifiés. Le fil de fer barbelé ou tout autre fil similaire doit être mis à la terre à intervalle régulier.

Lorsqu'une clôture électrique croise un chemin public, on doit prévoir un portail non-électrifié dans la clôture électrique à l'endroit correspondant ou un passage avec des échaliers. Dans tous ces cas de croisements, les fils électrifiés adjacents doivent posséder des signaux d'avertissement pour clôture électrique.

S'assurer que tout équipement auxiliaire fonctionnant sur le réseau raccordé au circuit de clôtures électriques fournit un degré d'isolation entre le circuit de clôture et le réseau d'alimentation équivalent à celui fourni par l'électrificateur.

La protection contre les intempéries doit être fournie pour l'équipement auxiliaire à moins que l'équipement soit certifié par le fabricant comme étant adapté à un usage extérieur et qu'il est du type ayant un degré minimal de protection IPX4.

MAINTENANCE OU PANNE :

En tout état de cause, la réparation d'un électrificateur et le remplacement de composants nécessitent une connaissance particulière de l'appareil. Ils doivent être impérativement réalisés, avec les composants LACME adaptés, par une personne qualifiée et autorisée. En cas de dysfonctionnement de votre électrificateur, veuillez contacter notre Service Après Vente via notre Hotline Assistance numéro 0811 555 444 depuis la France (coût d'un appel local depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h30, ou contacter le S.A.V. de notre réseau de distribution agréée depuis tout autre pays.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES DE LA DIRECTIVE 2002/96/CE DU 27/01/2003 IMPRIMES SUR L'ELECTRIFICATEUR :



Lire toutes les instructions avant utilisation.



Ce produit doit être recyclé séparément des autres déchets. Il est donc de votre responsabilité de recycler ce déchet d'équipement électronique en le remettant à un point de collection désigné pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. Le ramassage et le recyclage séparés de votre déchet d'équipement au moment de son élimination permet de protéger les ressources naturelles et d'assurer le recyclage de manière à protéger la santé des hommes et de l'environnement. Pour plus d'informations sur les points de recyclage de vos déchets d'équipements, veuillez contacter le service de recyclage de votre mairie ou le vendeur ou vous avez acheté le produit en premier lieu.

MISE EN SERVICE ET ENTRETIEN D'UN ACCUMULATEUR DE CLOTURE ELECTRIQUE

TRES IMPORTANT : La durée de vie et le bon fonctionnement d'un accumulateur dépendent essentiellement de la qualité de la mise en service et du bon entretien dont il fait l'objet.

I - CHOIX DE L'ACCU

On choisira de préférence une batterie "à décharge lente" (à plaque épaisse), mieux adaptée aux conditions de la clôture électrique. D'un coût plus élevé qu'une batterie de démarrage traditionnelle, elle résistera mieux à une décharge profonde prolongée et aux cycles de charge et décharge répétés.

II - MISE EN SERVICE

a) Remplissage

- Poser l'accumulateur sur un emplacement stable et plat.
- Oter les bouchons de remplissage.
- Verser l'électrolyte dans chaque élément jusqu'à ce que son niveau arrive à 15 mm au-dessus du bord supérieur des plaques. Pour cette opération, la température de l'électrolyte doit être comprise entre 20 degrés et 30 degrés.
- Laisser reposer l'accumulateur pendant deux heures environ.
- Procéder à la charge.

b) Charge

- Brancher un chargeur d'accumulateur en respectant les polarités : la borne positive (+) de l'accumulateur doit être reliée à la pince rouge du chargeur et la borne négative (-) de l'accumulateur doit être reliée à la pince noire du chargeur.
- Si vous possédez un chargeur automatique moderne VAD TRONIC de LACME, vous n'avez rien à régler. C'est l'appareil qui ajuste automatiquement les paramètres optimum de la charge.
- Si vous ne disposez que d'un chargeur classique, réglez le courant de charge au dixième de la capacité de l'accumulateur. Exemple : pour un accumulateur de 45 Ah, on chargera pendant environ 10 h avec un courant de 5 A. Pour vérifier l'état de charge, contrôler la densité de l'électrolyte avec un pèse-acide (accumulateur chargé, densité = 1.27).

c) Précautions

- Une inversion de polarité lors de la charge rendra l'accumulateur inutilisable.
- Pendant la charge, l'électrolyte ne doit pas "bouillir" : sa température ne doit pas dépasser 40°.
- Une fois la charge terminée, essuyer l'accumulateur avant de le remettre dans la bac de l'électrificateur.
- Attention : l'acide attaque de nombreuses matières, en particulier les vêtements et la peau...

III - ENTRETIEN

a) Electrolyte

Contrôler périodiquement le niveau de l'électrolyte. Le ramener à 15 mm au-dessus du bord supérieur des plaques uniquement par addition d'eau distillée.

b) Bornes

Nettoyer les bornes périodiquement : les frotter à l'eau chaude avec une brosse, puis les graisser.

c) Charge

Suivre les instructions du paragraphe II b).

ATTENTION

Ne pas approcher de flamme à côté d'un accumulateur : risque d'explosion.

Ne pas poser d'objets métalliques ni d'outils sur un accumulateur ; ils peuvent provoquer un court-circuit. Après la charge d'un accumulateur, déconnecter d'abord le cordon d'alimentation secteur du chargeur avant les pinces de charge.

IV - PERIODE DE NON UTILISATION

Si l'électrificateur de clôture n'est pas utilisé pendant l'hiver, pour retrouver l'accumulateur en bon état au printemps, il faut :

- le charger avant de le ranger,
- le ranger dans un local sec où il ne gèle pas,
- le contrôler environ tous les 2 mois et, si besoin est, refaire le niveau de l'électrolyte et le charger.

Faute de prendre ces précautions, l'accumulateur se déchargera complètement et se sulfatera : il sera alors irrécupérable.

V - GARANTIE

La garantie ne s'applique qu'au vice de fabrication détecté moins de 6 mois après l'achat. On repère normalement un vice de fabrication en comparant, avec un pèse-acide, les densités d'acide des différents éléments. La défectuosité se signale par un déséquilibre important de la densité d'acide d'un ou deux éléments par rapport à celle de l'ensemble des autres éléments.